RÉPUBLIQUE GABONAISE
(Union-Travail-Justice)

MINISTÈRE DE L'ECONOMIE ET DE LA RELANCE

COMMISSION NATIONALE DES TIPPEE

SECRETARIAT PERMANENT

LA BANQUE MONDIALE

PROJET DE PRÉPARATION ET DE RIPOSTE STRATÉGIQUES AU COVID-19 (PPRS) DU GABON

Financement : BIRD | ID : P173927 | Prêt N° : 9124-GA

AVIS À MANIFESTATION D'INTERET

N° : AMI/01-2021/UCP du 04/02/2021

RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN EXPERT POUR LE SUIVI EPIDEMIOLOGIQUE POUR LA RIPOSTE AU COVID-19.

1- CONTEXTE ET JUSTIFICATION DU PROJET

1.1. Contexte :

Baptisé COVID-19 le 11 février 2020, le coronavirus depuis l'apparition de premiers cas dans la province de Hubei, est désormais présent dans plus de 180 pays sur cinq continents.

Le Gabon a enregistré son 1er cas positif de COVID-19 le 12 mars 2020. Pour faire face à cette pandémie, le Premier Ministre a, par arrêté N°000008/PM en date du 25 février 2020, institué le Comité de Pilotage (COPIL) du Plan de Veille et de Riposte contre l'épidémie à COVID-19 au Gabon. Le COPIL CORONAVIRUS a pour mission la mise en œuvre de ce plan de veille et est notamment chargé :

- de la surveillance épidémiologique aux aéroports, ports et frontières ;
- du confinement dans les structures médicales appropriées des personnes susceptibles d'avoir contracté la maladie ;
- de l'exécution du plan de riposte.

De même, le gouvernement a pris un certain nombre de mesures à titre préventif dès l'annonce des 1ers cas. Ces mesures comprenaient l'interdiction d'accès au territoire national pour les ressortissants des pays à haut risque et le renforcement du système national de réponse contre une éventuelle épidémie de coronavirus aux frontières. Par la suite, d'autres mesures ont été décidées et portent notamment sur :

- La création d'un fonds spécial pour la riposte contre le COVID-19 ;
- le renforcement significatif du dispositif sanitaire au niveau de toutes les frontières aériennes, terrestres et portuaires ;
- le renforcement, en équipements, des deux laboratoires destinés au dépistage du COVID-19 à Libreville, en addition à celui du CIRMF, laboratoire certifié par l'OMS ;
- la restriction des missions non essentielles à l'étranger pour les membres du gouvernement et les agents de l'Etat ;
- la restriction des voyages vers ou en provenance des pays révélés comme étant à haut risque de contamination.
- L'intensification des campagnes de sensibilisation envers les populations sur le COVID-19.

Pour les nationaux et les résidents présentant des symptômes de la maladie en provenance de ces pays, une mesure de quarantaine de 14 jours est automatiquement appliquée.

Pertinence par rapport aux objectifs de niveau supérieur

Le projet est aligné sur les priorités stratégiques du Groupe de la Banque mondiale (GBM), en particulier la mission du GBM de mettre fin à l'extrême pauvreté et de stimuler la prospérité partagée. Le programme est axé sur la préparation et est également essentiel à la réalisation de la couverture sanitaire universelle, il est également aligné sur le soutien de la Banque mondiale aux plans nationaux et aux engagements mondiaux pour renforcer la préparation à une pandémie.

Le projet complète à la fois les investissements du GBM et des partenaires de développement dans le renforcement des systèmes de santé, le contrôle et la surveillance des maladies, l'attention portée au changement de comportement individuel et institutionnel et l'engagement des citoyens.
En outre, dans le cadre des engagements proposés pour l'IDA19, la Banque mondiale s'est engagée à « aider au moins 25 pays IDA à mettre en œuvre des plans de préparation à une pandémie par le biais d'interventions (y compris le renforcement des capacités institutionnelles, l'assistance technique, les prêts et les investissements) ».
Le projet contribue à la mise en œuvre du RSI (2005), de la surveillance et de la réponse intégrées aux maladies (IDSR) et des normes internationales de l'OIE, de l'Agenda mondial pour la sécurité sanitaire, de l'Accord de Paris sur le climat, de la réalisation de la couverture sanitaire universelle et des objectifs de développement durable (ODD) et la promotion d'une approche One-Health.

Le GBM reste déterminé à apporter une réponse rapide et flexible à l'épidémie de COVID-19, en utilisant tous les instruments opérationnels et politiques du GBM et en travaillant en partenariat étroit avec le gouvernement et d'autres organismes. Basée sur One-Health, qui prévoit une approche intégrée entre les secteurs et les disciplines, la réponse proposée par le GBM au COVID-19 comprendra un financement d'urgence, des conseils politiques et une assistance technique, en s'appuyant sur les instruments existants pour soutenir les pays éligibles à l'IDA / BIRD dans le secteur de la santé et les impacts plus larges du développement de COVID-19. La réponse du COVID-19 du GBM sera ancrée dans le Plan stratégique Mondial de Préparation et de Réponse (SPRP) COVID-19 de l'OMS décrivant les mesures de santé publique pour tous les pays afin de se préparer et de répondre au COVID-19 et de poursuivre leurs efforts pour prévenir de futures flambées de maladies infectieuses émergentes.

A cet effet, la riposte enclenchée par les autorités nationales avec l'appui des partenaires est en cours à différents niveaux du système de santé. Tous les efforts sont déployés pour assurer la mise en œuvre efficace des activités de riposte afin de stopper la circulation du virus. En vue de continuer à soutenir les autorités nationales dans la lutte contre la COVID-19, il est prévu le recrutement d'un Expert pour le suivi épidémiologique pour la Riposte au COVID-19 et les présents termes de référence décrivent les missions qui seront assignées à cette assistance dont les services seront financés dans le cadre du prêt.

2- DESCRIPTION DU POSTE :

Sous la supervision du Ministère de la Santé, et la coordination du COPIL, le Consultant apportera un appui technique à la région d'affectation et à toutes les autres institutions en matière de gestion de l'épidémie COVID-19 et la surveillance des maladies sous surveillance.

Il sera appelé à travailler en harmonie avec les cadres nationaux, et à développer des relations efficaces avec les partenaires, les membres de l'équipe pays et l'ensemble et d'autres partenaires. Il sera tenu de suivre les directives établies dans le cadre du Programme Général de Travail du Ministère, les Résolutions de l'Assemblée Mondiale de la Santé, du Comité Régional de l'OMS pour l'Afrique, le Manuel de l'OMS et le Règlement du personnel. De façon spécifique l'appui du candidat consistera à :

- Appuyer l'équipe du ministère de la santé à la planification, la mise en œuvre des activités de riposte à l'épidémie de la COVID-19 ;
- Appuyer la planification et la mise en œuvre des activités du COPIL de routine ;
- Appuyer la mise en œuvre des activités des autres programmes dans le cadre de la continuité des services ;
- Appuyer l'équipe du ministère de la santé à la planification, la mise en œuvre des activités de surveillance épidémiologique intégrée et de la riposte ;
- Appuyer la conception, l'utilisation des outils de collecte, de compilation, d'analyse, d'interprétation et la transmission des données au niveau central ;
- Conseiller l'équipe-cadre du ministère à promouvoir les relations fonctionnelles et les mécanismes de soutien entre les niveaux de la pyramide sanitaire ;
- Travailler en collaboration avec la communauté et les cliniciens pour identifier les maladies à potentiel épidémique ;
- Appuyer les équipes-cadre du ministère dans le prélèvement et l'acheminement des échantillons vers le laboratoire dans le délai imparti ;
- Appuyer l'analyse et l'interprétation des résultats de laboratoire en vue de la prise de décision ;
- Appuyer le renforcement des capacités des équipes des départements sanitaires sur la gestion de l'épidémie COVID-19 et en surveillance épidémiologique des maladies et évènements de santé majeurs ;
- Identifier les besoins en ressources et appuyer le plaidoyer au niveau régional et national pour la mise en œuvre des activités de surveillance épidémiologique ;
- Appuyer l'équipe du ministère de la santé à l'élaboration et la diffusion des bulletins épidémiologiques ;
- Exécuter toute autre tâche sur demande de la hiérarchie du ministère ;

Livrables :

- Rapport de réunion de coordination nationale COVID-19 ;
- Rapports d'activités hebdomadaire et mensuel en termes de suivi de l'épidémie de la COVID-19 ;

-

3- DUREE DU MANDAT :

La durée du mandat du consultant est de **4 mois**.

4- QUALIFICATIONS ET EXPERIENCE :

- Être titulaire d'un doctorat en médecine, en santé publique/épidémiologie de terrain, contrôle des maladies, en santé globale ou tout autre domaine équivalent ;
- Avoir au moins 5 ans d'expérience dans le domaine de la santé, de l'épidémiologie de terrain ou de la gestion des urgences ;
- Justifier d'une expérience dans les activités de PCI/ Gestion des déchets biomédicaux/ WASH ;
- Justifier d'une expérience la gestion des programmes de santé ou d'activité de coordination au niveau national ou au niveau régional ;
- Justifier d'une bonne connaissance sur la pandémie COVID-19 ;
- Justifier d'une expérience dans le développement et la mise en œuvre des activités de renforcement des capacités et de formation pour la riposte aux urgences sanitaires ;
- Justifier d'une bonne maîtrise du système de santé sous-régional ;
- Une formation en gestion des urgences serait un atout (…).

Ces compétences devront ressortir dans le curriculum vitae que le candidat devra produire avec les justificatifs nécessaires (**diplômes, attestations de services faits, etc**.), si nécessaire.

La **CNTIPPEE** invite les consultants individuels éligibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution desdits services (**à travers une lettre de motivation, CV, copies des diplômes et attestation de services**).

Il est porté à l'attention des consultants que les dispositions du paragraphe 3.14 des « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissements (FPI) » datées de juillet 2016, relatives aux règles de la Banque Mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables dans le cadre de ce projet.

À l'issue de la manifestation d'intérêt, un Consultant sera retenu et consulté à partir de la méthode de Sélection de **Consultant Individuel (CI)** et ce, conformément aux Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissements (FPI) « Fournitures, Travaux, Services Autres que des Services de Consultants et Services de Consultants, Version de Juillet 2016 ».

Les consultants intéressés peuvent obtenir les termes de référence y relatifs ou des informations complémentaires par courrier électronique à (**tippeegabon@cntippee.org**), une copie à (**fmbongo@cntippee.org**) ou par téléphone au numéro : **+241 11 73 19 63/074 12 45 45** du lundi au vendredi de 8h00 à 16h00 (heure locale = GMT+1).

Le pli portera la mention « **Manifestation d'Intérêt pour le recrutement d'un expert pour le suivi épidémiologique pour la riposte au COVID-19** ».

Les Manifestations d'Intérêt écrites en français en deux (02) exemplaires : un (01) original papier et une (01) copie numérique (dans une clé USB ou CD) doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne et par courrier. Les Consultants peuvent aussi envoyer leurs Manifestations d'Intérêt **par envoi électronique** suivi d'accusé de réception, au plus tard le **17 février 2021 à 12h00**.

Agence : Commission Nationale des Travaux d'Intérêt Public pour la Promotion de l'Entrepreneuriat et de l'Emploi (CN-TIPPEE).
Adresse : Pont de Gué-Gué, impasse André MBA OBAME, villa N°117.
BP. : 22 Libreville/ Gabon
Tel : (+241) 011 73 19 63 - Mob. : (+241) 074 12 45 45
Courriel : tippeegabon@cntippee.org